

SAINT-THURIEN, le 28 juin 2025

**CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

**Mercredi 9 juillet 2025 à 18 h.30**

Ordre du jour :

- 1°) Initiation à la langue bretonne à l'école – année 2025-2026,
- 2°) Examen d'une demande de subvention 2025,
- 3°) Adhésion au SITC,
- 4°) Entrée au capital de la SPL « Destination Quimperlé les Rias »,
- 5°) Modification des durées d'amortissement,
- 6°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Christine KERDRAON.

---

Séance du 4 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-huit juin, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Stéphane POIRIER et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Bruno JAFFRE (a donné pouvoir à Nicolas LE NAOUR), Michel CHARPENTIER (a donné pouvoir à Françoise GOLIES), Francine TAMIC (a donné pouvoir à Flore MEFORT) et Elodie PEINTUREAU (a donné pouvoir à Guillaume LOUVET).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

## Délibération du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

### Objet : Initiation à la langue bretonne à l'école publique

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la Commune adhère à ce dispositif depuis septembre 2012. Il s'agit du financement de l'initiation à la langue bretonne à l'école publique de SAINT-THURIEN pour 2 heures hebdomadaires pour l'année scolaire 2025-2026 pour 28 élèves.

Elle rappelle que ce dispositif est cofinancé par le Conseil Départemental, la Région Bretagne et les Communes.

Pour l'année 2025-2026, le dispositif a été validé par le Conseil Départemental du Finistère en lien avec les enseignants de l'école et l'Inspection Académique. 28 élèves de l'école publique de SAINT-THURIEN sont concernés à raison 2 heures hebdomadaires. Le coût du dispositif est estimé à 3 600 € annuels dont 1 500 € à la charge de la Commune.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de financement de l'initiation à la langue bretonne à l'école publique de SAINT-THURIEN présenté ci-dessus pour la période de septembre 2025 à juillet 2026.**

Fait à SAINT-THURIEN, le 10 juillet 2025  
Le Maire,



Christine KERDRAON.